



STAINS

DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste : Economiste de la construction**

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : A ou B

Filière : Technique

Cadre d'emplois : Ingénieur ou Technicien territorial

♦ **Définition du poste :**

L'Economiste de la construction estime l'ensemble des coûts d'un ouvrage ou d'un projet.

Il établit et optimise le budget.

Il suit économiquement l'avancement du projet.

Rédaction des CCTP pour les marchés de travaux.

Analyse technique des appels d'offres entreprises.

Responsable astreinte technique 1/8. 24H/24 pour d'éventuelles interventions dans le cadre de l'astreinte.

♦ **Missions principales :**

Respect du fonctionnement de la commande publique : mise en concurrence et passation de marché.

Etudier la faisabilité économique du projet (détermination du coût global, évaluation des besoins, définition de l'équilibre financier de l'opération...)

Evaluer économiquement les différents scénarii de programme en fonction des objectifs et des performances attendues

Etablir l'enveloppe budgétaire prévisionnelle ainsi que le phasage de financement

Affiner les résultats pendant les phases amont du projet afin d'obtenir une estimation définitive des coûts de travaux

Réaliser les métrés et proposer des solutions économiques et techniques qui répondent aux objectifs du projet et au cycle de vie de l'ouvrage

Comparer les différentes options architecturales et techniques en vue d'optimiser les choix

Participer à l'élaboration des cahiers des charges et des devis quantitatifs

Constituer ou vérifier les dossiers de consultation des entreprises (DCE).

Comparer, analyser et sélectionner les offres des entreprises à retenir

Suivre le programme en phase de réalisation et estimer les incidences financières liées à des évolutions de programme, aléas, imprévus.

Mettre au point et vérifier les décomptes définitifs

Vérifier l'atteinte des objectifs techniques et économiques.

♦ **Compétences requises :**

Connaissances DTU, normes, réglementation accessibilité aux handicapés, réglementation incendie, réglementation SPS.
Marchés publics. Mise en concurrence. Commande publique.

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

Rédaction des CCTP.
Suivi de chantier.
Recherche de solutions techniques.
Estimation de travaux.
Disponibilité.
Réactivité.
Sens de l'écoute.
Sens pratique.
Rendre compte et savoir restituer l'information à ses supérieurs hiérarchiques.
Communication et négociation avec les entreprises.
Faculté d'adaptation.

♦ **Conditions d'exercice :**

Temps de travail 35 (ou 37) heures hebdomadaires.
35 jours de congés annuels (auxquels s'ajoutent pour l'agent de catégorie A 10 jours d'ARTT).

♦ **Moyens :**

Véhicule de service.
Téléphone portable.
Ordinateur : Word, Excel, Gmail, Internet.
Base de documents écrits sur la réglementation.

♦ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Responsable : Responsable du service Patrimoine
N+2 : Coordinateur du pôle Technique et numérique.

♦ **Relations fonctionnelles :**

Internes : La régie municipale, les autres techniciens patrimoine, le responsable du service, commande publique, finances

Externes : Les entreprises du bâtiment et les équipes de maîtres d'œuvre.

♦ **Diplômes et permis obligatoires : Permis B.**